

Équipement de protection individuelle – Évaluation des dangers – Casques de sécurité

Cette évaluation ne s’applique pas aux chantiers. Les casques de sécurité de type 2 sont nécessaires sur les chantiers.

Cette évaluation aidera à déterminer ce qui suit :

1. Si des casques de sécurité sont nécessaires à votre lieu de travail.
2. Le type et la classe de casques de sécurité, et autres éléments dont il faut tenir compte.

Remarques

- Une personne compétente devrait effectuer et documenter l’évaluation des dangers.
- L’évaluation ne remplace pas les instructions du fabricant. Le type de casque de sécurité nécessaire peut être déterminé en fonction de certains types de travail ou d’équipement particulier.
- L’évaluation ne comprend pas les casques de sécurité pour la lutte contre les incendies. Afin de déterminer le casque de sécurité le plus approprié pour la lutte contre les incendies, consultez la norme NFPA 1972, Helmets for Structural Firefighting (en anglais seulement).

Évaluation des dangers

Étape 1 : Déterminer si un casque de sécurité est nécessaire

Pour déterminer si un casque de sécurité est nécessaire à votre lieu de travail, vous devriez recueillir des renseignements en faisant ce qui suit :

- Examiner les procédures et les tâches afin de déterminer s’il y a des dangers qui peuvent entraîner une blessure à la tête.
- Observer les employés afin de déceler la présence de conditions dangereuses ou qui pourraient être dangereuses.
- Effectuer des entrevues avec les employés afin de déterminer la nature et l’emplacement de tout danger.
- Examiner les rapports d’accident / d’incident et les procès-verbaux des réunions du comité mixte d’hygiène et de sécurité afin de comprendre les types d’accidents / d’incidents et les préoccupations en matière de sécurité propres au lieu de travail et déterminer les endroits au lieu de travail où il pourrait y avoir des problèmes en matière de sécurité.

Lors de la collecte de données, répondez aux questions suivantes.

Les employés travaillent-ils :

	OUI	NON
a) Sous des objets qui pourraient leur tomber sur la tête?		
b) Sous d’autres employés qui utilisent des outils et des matériaux qui pourraient tomber?		
c) Près de courroies de convoyeur ou sous des courroies de convoyeur qui transportent des pièces ou des matériaux qui pourraient tomber?		
d) Sous des machines ou des processus qui pourraient causer la chute de matériaux ou d’objets?		
e) Près d’objets volants qui pourraient frapper des employés à la tête?		
f) Dans des endroits à faible hauteur qui pourraient représenter un risque de blessure à la tête?		
g) Près de poutres, de pièces de machines, de tuyaux, etc. exposés?		

h) Avec des risques électriques, des câblages ou d'autres composants électriques exposés, ou à proximité de ceux-ci?		
i) Sur un chantier, dans un milieu industriel, dans une mine, dans les services publics ou dans le secteur forestier?		
j) Dans un milieu qui comporte des objets mobiles à la hauteur de la tête ou au-dessus de la tête?		
k) Dans des endroits où ils risquent de se frapper la tête contre des objets fixes, comme des supports, des poutres ou d'autre équipement?		

- **Si vous avez répondu « non » à toutes les questions qui précèdent**, les employés ne sont pas tenus de porter un casque de sécurité et l'évaluation est terminée.
- **Si vous avez répondu « oui » à l'une des questions qui précèdent**, les employés doivent porter un casque de sécurité. Passez à l'étape 2.

Étape 2 : Choisir le type approprié de casque de sécurité

Une fois qu'il est déterminé que les employés doivent porter un casque de sécurité, vous devez choisir le type et la classe de casque selon les dangers présents. Un examen du travail ou de la tâche ainsi que du milieu de travail devrait être effectué afin d'aider à déterminer le casque qui convient.

Deux types de casques de sécurité

- **Type 1** : Protège contre les chocs et la pénétration d'objets au sommet de la tête seulement (partie située au-dessus de la tête). Protège si des outils, de petites pièces ou d'autres objets tombent d'une hauteur (ou si l'employé se lève sous un obstacle et se frappe la tête).
- **Type 2** : Protège contre les chocs et la pénétration d'objets au sommet et sur les côtés de la tête. Le type 2 est nécessaire lorsque l'employé travaille près de machines ou de matériaux amovibles et qu'il pourrait subir un choc aux côtés de la tête.

Pour déterminer le type de casque de sécurité nécessaire, veuillez répondre aux questions suivantes.

Dans votre lieu de travail, y a-t-il :	OUI	NON
a) Des objets mobiles à la hauteur de la tête ou au-dessus de la tête?		
b) Des objets qui risquent de percuter ou de pénétrer la tête?		
c) Des personnes qui font des travaux de démolition?		

- **Si vous avez répondu « non » à toutes les questions qui précèdent**, vous pouvez porter un casque de sécurité de **type 1**. Veuillez remarquer que le port de ce type de casque n'est permis que lorsqu'il peut être démontré qu'aucun risque de choc latéral n'existe et lorsque Travail sécuritaire NB le permet.
- **Si vous avez répondu « oui » à l'une des questions qui précèdent**, vous devez porter un casque de sécurité de **type 2**.

Étape 3 : Déterminer la classe appropriée de casque de sécurité

Pour déterminer la classe de casque de sécurité nécessaire, veuillez répondre aux questions suivantes.

Dans votre lieu de travail, y a-t-il :

	OUI	NON
a) Un risque que les employés entrent en contact avec des conducteurs de haute tension (jusqu'à 20 000 V)?	<input type="checkbox"/> Un casque de classe E (électrique) est exigé dans votre lieu de travail.	<input type="checkbox"/> Passez à la prochaine question.
b) Un risque que les employés entrent en contact avec des conducteurs de basse tension (jusqu'à 2 200 V)?	<input type="checkbox"/> Un casque de classe G (générale) convient pour votre lieu de travail.	<input type="checkbox"/> Passez à la prochaine question.
c) Un risque que les employés entrent en contact avec l'électricité?	<input type="checkbox"/> Retournez aux questions a) et b).	<input type="checkbox"/> Un casque de classe C (conductrice) convient pour votre lieu de travail.

Remarques

- Si aucune évaluation des dangers n'est effectuée pour déterminer le casque de sécurité approprié (étapes 2 et 3), on doit opter pour le casque de sécurité de type 2 et de classe E puisqu'il offre la meilleure protection.
- L'annexe A résume la protection offerte selon chaque type et classe de casque de sécurité.

Étape 4 : Autres éléments dont il faut tenir compte

Une fois que vous avez déterminé le type et la classe de casque de sécurité nécessaire, il pourrait y avoir d'autres éléments dont il faudrait tenir compte, comme une mentonnière, l'orientation, la haute visibilité et plus.

a) Le casque doit-il être porté de manière à ce que la pointe soit orientée vers l'avant ou l'arrière afin de permettre le port d'autres pièces d'équipement de protection individuelle, tel qu'un masque de soudeur ou un écran facial, ou d'améliorer la visibilité? Vers l'avant <input type="checkbox"/> Vers l'arrière <input type="checkbox"/>
b) L'utilisateur doit-il être protégé du soleil, de la pluie, etc.? Si oui, un casque à large bord pourrait être nécessaire. Casque à large bord <input type="checkbox"/> Casque de style casquette <input type="checkbox"/>
c) Est-il nécessaire d'utiliser une mentonnière? (On doit utiliser une mentonnière dans les situations où le casque risque de se déplacer sur la tête de l'utilisateur.) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
d) Est-il nécessaire d'assurer la haute visibilité de l'utilisateur? (La haute visibilité des employés est nécessaire lorsque l'éclairage est faible, la nuit, et lorsqu'on exige des employés qu'ils soient visibles, par exemple dans le cas de la construction routière, de l'exploitation forestière, de machines mobiles et du contrôle de la circulation.) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
e) Est-il nécessaire d'avoir une protection en cas de procédés spéciaux ou de dangers particuliers? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Précisez :

- f) Lorsque l'employé doit porter d'autre équipement de protection individuelle (comme un respirateur, des protecteurs oculaires et faciaux, ou un protecteur auditif, etc.), il faut assurer que cet équipement ne compromet pas la protection offerte par le casque. L'employé doit-il porter d'autre équipement de protection individuelle?







Oui

Non

Précisez :

Pour obtenir plus de renseignements à cet égard, consultez l'annexe A, Figure A.1, de la norme CSA.

ANNEXE A

		Classe	Protection	Niveaux
Type 1 (Protection du sommet de la tête seulement)	 ÉLECTRIQUE 20 000 V	Type 1, classe E (courant nominal de 20 000 V)	Chocs	Métiers de l'électricité (protection du sommet de la tête)
			Pénétration au sommet de la tête	
			20 000 V ± 3 % pendant 1 minute	
	 GÉNÉRALE 2 200 V	Type 1, classe G (courant nominal de 2 200 V)	Chocs	Utilisation générale (protection du sommet de la tête)
			Pénétration au sommet de la tête	
			2 200 V ± 3 % pendant 1 minute	
	 CONDUCTRICE 0 V	Type 1, classe C (aucune résistance aux décharges électriques)	Chocs	Casques conducteurs (protection du sommet de la tête)
			Pénétration au sommet de la tête	
			Aucune protection diélectrique	
Type 2 (Protection du sommet et des côtés de la tête)	 ÉLECTRIQUE 20 000 V	Type 2, classe E (courant nominal de 20 000 V)	Chocs	Métiers de l'électricité (protection du sommet et des côtés de la tête)
			Pénétration au sommet de la tête	
			Pénétration sur les côtés de la tête	
	 GÉNÉRALE 2 200 V	Type 2, classe G (courant nominal de 2 200 V)	Chocs	Utilisation générale (protection du sommet et des côtés de la tête)
			Pénétration au sommet de la tête	
			Pénétration sur les côtés de la tête	
	 CONDUCTRICE 0 V	Type 2, classe C (aucune résistance aux décharges électriques)	Chocs	Casques conducteurs (protection du sommet et des côtés de la tête)
			Pénétration au sommet de la tête	
			Pénétration sur les côtés de la tête	
			Aucune protection diélectrique	